



Devoir pendant le droit de garde?

Par **bibi7129**, le **20/07/2009** à **14:02**

Bonjour,

je me permet de poser une question car je ne sais pas à qui m'adresser, ni quoi faire... Mon ex mari a la garde de mes filles (9ans et 3ans) la deuxième quinzaine de juillet et la deuxième quinzaine d'août mais ma dernière doit se faire opérer le 27 août, elle a une consultation avant l'opération, le 20 et une consultation anesthésiste, et monsieur refuse de l'amener sous prétexte que je dois prendre les rendez vous quand je les ai, seulement je ne décide pas des plannings des médecins. Il a déjà refusé d'amener la grande chez l'orthodontiste la semaine dernière... Moi je veux juste qu'il me les amène au rendez vous, auquel j'assisterai mais comment faire, surtout que c'est pour une opération. D'ailleurs le premier week end de juin lorsqu'il avait mes filles, la petite a fait la varicelle avec température et la également il n'a pas été chez le médecin. Je trouve ça honteux! c'est aussi c'est mes filles, se sont mes princesses mais que puis je faire??